



AGENCE PANAFRICAINNE DE GRANDE MURAILLE VERTE
PAN-AFRICAN AGENCY OF THE GREAT GREEN WALL
الوكالة الإفريقية للسياج الأخضر الكبير

.....
**SECOND SOMMET ORDINAIRE DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**
.....

COMMUNIQUE FINAL

N'Djamena (TCHAD) 11 mai 2013



1. **Le Second Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement** de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) s'est tenu le **11 Mai 2013** à N'Djamena au Tchad sous la présidence de **S.E. M. Idriss DEBY ITNO** Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.
2. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a procédé à un examen approfondi des questions inscrites à l'Ordre du Jour et a retenu les conclusions suivantes :

AU TITRE DU RAPPORT DU CONSEIL DES MINISTRES

3. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a examiné le Rapports du du Conseil des Ministres. Elle a noté des avancées significatives dans la mise en œuvre de l'Initiative et plus spécifiquement dans l'exécution de la Feuille de route. Elle a félicité le Secrétaire Exécutif et le Président du Conseil des Ministres pour la qualité du travail et a adopté les rapports.

AU TITRE DES ECHANGES SUR L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE ET DES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

4. Les échanges de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ont porté principalement sur (i) la vision et la Planification stratégique de la GMV, (ii) les ressources humaines et financières de l'Agence Panafricaine GMV, (iii) l'harmonisation et la mise en cohérence de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte avec les dispositifs institutionnels de l'union Africaine et de la CENSAD (iv) l'harmonisation du mandat du Secrétaire Exécutif et les Recommandations du Conseil des Ministres
- ***Sur la Vision et la Planification stratégique de l'Initiative GMV***
5. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement conscients des impacts négatifs de la désertification et des changements climatiques sur les Politiques de développement social et économique et de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, reconnaissent l'impérieuse nécessité d'agir ensemble, contre ces fléaux dans un cadre de Coopération régionale des Etats saharo-sahéliens.
 6. L'Initiative Grande Muraille Verte qui procède d'une démarche innovante de lutte contre la désertification et le changement climatique dans les zones rurales arides couvrant dans la plupart de nos Etats plus de 60 % du territoire. L'approche conceptuelle et stratégique fondée sur un développement intégré et multisectoriel repose sur des actions combinées de lutte contre la désertification et celles de développement socio-économique avec un objectif global de freiner l'avancée de la désertification, de restaurer et de transformer les zones arides en Pôles d'Emergence Economique à l'horizon 2020 2025.
 7. La Conférence a approuvé la vision et les approches conceptuelles et stratégiques de la Grande Muraille Verte et a renouvelé son engagement dans la mise en œuvre et appelé les autres Etat saharo sahariens à y adhérer. Elle a instruit à ce titre, le Secrétaire Exécutif de veiller à la traduction correcte sur le terrain du Plan d'Action 2011-2015 en



capitalisant les expériences pertinentes, les savoirs traditionnels et en développant les synergies avec les institutions régionales et sou-régionales du champ.

• **Sur la question des Ressources de l'Agence**

8. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a appelé les Etats membres à des engagements fermes d'apurer les arriérés et de payer régulièrement les contributions statutaires. Elle a félicité le Secrétaire Exécutif pour l'important travail accompli, le dévouement et l'engagement dont lui-même et ses collaborateurs font montre en dépit de l'absence de moyens financiers et humains conséquents.
9. La Conférence s'est félicitée de la mise en place de la Plateforme de Coopération et de Partenariat Scientifique, Technique et Financier et a remercié les Partenaires et appelé les autres Partenaires techniques et financiers multilatéraux et bilatéraux, les Organisations communautaires économiques et financières africaines à apporter leurs appuis politique, technique et financier à l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.
10. La Conférence a par ailleurs instruit le Secrétaire exécutif et lui a donné mandat d'explorer avec l'Appui du Président en exercice, les opportunités qu'offrent les financements régionaux en utilisant les lignes de coopération internationale avec l'Afrique notamment le TICAD (Tokyo International Conference on African Development), le Sommet Chine-Afrique, le G8, le Sommet des BRIC et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) ainsi que les financements innovants, notamment la création d'un Fonds Carbone GMV et la tenue dans le courant de l'année 2014 d'une Table Ronde avec les Partenaires techniques et financiers .

• **Sur le dispositif institutionnel**

11. la Conférence soucieuse de l'harmonisation, de la mise en cohérence et la nécessité de synergies des interventions dans la mise en œuvre de la GMV a engagé le Secrétariat Exécutif et la Commission de l'Union Africaine à étudier les modalités d'une articulation entre l'APGMV et l'Union Africaine en qualité d'organe régional technique de Planification et de Coordination de l'Initiative africaine "Grande Muraille Verte".
12. La Conférence a adopté les recommandations du Conseil des Ministres, parmi lesquelles la proposition relative à la **Parcelle GMV de la Paix et de l'Amitié des Peuples** d'au moins deux (02) hectares à la mémoire des disparus de la guerre du Mali et a lancé un appel aux Etats et à la Communauté Internationale pour la concrétisation dans les meilleurs délais et a demandé au Secrétariat exécutif à veiller à leur mise en œuvre.

AU TITRE DU MANDAT DU SECRETAIRE EXECUTIF

13. La Conférence approuvé les Statuts et le Règlement intérieur de l'Agence et a décidé de nommer Mr. **Abdoulaye DIA**, Docteur ès sciences en Geosciences, Professeur titulaire des Universités de classe Exceptionnelle au Poste de Secrétaire Exécutif pour un mandat de quatre (04) ans à compter du 11 mai 2013 et a confié au Secrétariat Exécutif la mise en œuvre de la Feuille de Route 2013- 2015 jointe au présent Commniqué final.



AU TITRE DE LA PRESIDENCE EN EXERCICE DE L'AGENCE PANAFRICAINNE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

14. La Conférence a adressé ses vives Felicitations à **SEM. Idriss Deby ITNO**, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat et lui a exprimé toute sa satisfaction pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre de la Grande Muraille verte et a décidé par acclamation de lui renouveler le mandat de Président en Exercice de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte pour les deux prochaines années.

AU TITRE DU SIEGE DE L'AGENCE PANAFRICAINNE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

15. La Conférence a décidé par consensus de retenir la République du Tchad pour abriter le siège de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, en abrégé APGMV en remplacement de AAGMV et a pris acte de la décision de la République du Tchad d'attribuer par décret un terrain sis à.....pour abriter le futur siège de l'APGMV.

AU TITRE DE LA TENUE DU 3^{EME} SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'APGMV

16. La Conférence a approuvé la proposition du Conseil des Ministres relative à la tenue du 3^{eme} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et a retenu la République islamique de Mauritanie pour abriter le 3^{eme} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement prévu dans deux (ans), en mai 2015.

AU TITRE DES REMERCIEMENTS

17. Enfin, les Chefs d'Etat et de Gouvernement et Chefs de délégation expriment leurs vifs remerciements à **SEM. Idriss Deby ITNO**, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat et à tout le peuple tchadien, pour l'Accueil fraternel ainsi que l'hospitalité généreuse durant leur séjour en terre africaine du tchad, Pays de TOUMAI.

Fait à Ndjaména le 11 mai 2013

**Pour la Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement de l'APGMV**

Le Président en exercice

